



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
12 juillet 2016
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2016
6-9 septembre 2016, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour Bahreïn
(2017-2020)**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Considérations générales.....	2
II. Priorités du programme et partenariats	6
III. Administration du programme et gestion des risques.....	8
IV. Suivi et évaluation	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour Bahreïn (2017-2020)	11



« Bahreïn aspire à la transition d'une économie fondée sur la richesse pétrolière à une économie productive et mondialement compétitive modelée par le Gouvernement et ayant pour moteur un secteur privé innovant - une économie à laquelle participe une classe moyenne importante de Bahreïniens qui jouissent d'un bon niveau de vie. »

Vision 2030 de Bahreïn

I. Considérations générales

1. Le Royaume de Bahreïn est un État insulaire dont la population est forte de 1,3 million d'habitants (630 744 Bahreïniens et 683 818 non-Bahreïniens)¹. Grâce à un secteur pétrolier fort et aux investissements du secteur public, le taux de croissance de Bahreïn a atteint en moyenne 3,6 % par an entre 2009 et 2014. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est passé de 22 445 millions de dollars en 2003 à 22 864 millions de dollars en 2014 (en prix constants)², tandis que le revenu national brut par habitant était de 21 843 dollars². L'expansion du PIB en 2014 a été de 4,5 % en termes réels et l'économie non pétrolière a enregistré un taux de croissance de 4,9 %³.

2. Bahreïn continue d'afficher de bons résultats dans le classement du Forum économique mondial, arrivant au 39^e rang dans le Rapport sur la compétitivité mondiale 2015-2016⁴. Grâce aux politiques gouvernementales en matière de diversification et de croissance économiques, axées sur le secteur privé, les secteurs hors-hydrocarbures ont enregistré des taux de croissance plus élevés, en se libérant peu à peu des industries énergivores et dépendantes du gaz naturel.

3. En exploitant avec succès la richesse de ses ressources, Bahreïn a accédé au statut de pays à revenu élevé tout en améliorant le niveau de vie de ses citoyens, comme en témoigne l'indice de développement humain du pays, de 0,824 (catégorie de développement humain très élevé), le plaçant au 45^e rang mondial⁵. En 2015, Bahreïn a publié le dernier rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement avec l'appui du PNUD et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)⁶. Il ressort du rapport que Bahreïn a atteint sept des huit objectifs du Millénaire pour le développement, l'objectif 7 n'ayant été que partiellement atteint en raison des caractéristiques géographiques du pays⁷.

4. Bahreïn a joué un rôle important dans le processus du Programme de développement durable à l'horizon 2030, procédant, pour ce faire, à l'alignement des plans nationaux, des cadres stratégiques et des politiques sur les objectifs de développement durable. Le Gouvernement bahreïni harmonisera l'établissement

¹ Le descriptif de programme de pays se concentre sur les citoyens de Bahreïn, en accordant une attention particulière aux citoyens défavorisés.

² Autorité de l'information et des services en ligne du Gouvernement bahreïni.

³ Rapport trimestriel du Conseil du développement économique de Bahreïn, mars 2015.

⁴ Consulté en ligne sur le site de TradingEconomics.com, à l'adresse <http://www.tradingeconomics.com/bahrain/competitiveness-rank>.

⁵ Rapport mondial sur le développement humain 2015, PNUD.

⁶ Rapport national de Bahreïn sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2015.

⁷ Ibid.

de rapports sur les objectifs de développement durable avec les indicateurs nationaux existants. C'est là un domaine où il peut tirer parti des compétences du PNUD, notamment en ce qui concerne l'alignement, l'amélioration de la mesure et le suivi des indicateurs de développement.

5. La forte croissance économique, l'investissement et un niveau de vie élevé ont jeté les fondements permettant de transformer les réalisations en gains à long terme en matière de développement durable. La période des cours élevés du pétrole, qui a duré jusqu'en 2014, a permis au Gouvernement bahreïnien de stimuler les dépenses publiques dans les secteurs du logement, de l'énergie, de la santé et de l'éducation, satisfaisant ainsi à la demande d'accès gratuit aux soins de santé et à l'éducation face à la rapidité de l'accroissement démographique. Des projets d'infrastructures essentielles de près de 32 milliards de dollars ont été prévus pour ces prochaines années, mais comme les combustibles fossiles représentent 80 % des revenus de l'État⁸, la chute des cours du pétrole a déstabilisé la situation financière du Gouvernement. Le recours à des emprunts plus importants et à d'autres mécanismes de financement a permis de soutenir l'investissement public.

6. La population totale de Bahreïn a augmenté de 7,38 % par an entre 2001 et 2010. Le pays compte un nombre important de jeunes (48 % avaient moins de 29 ans et 27,2 % étaient âgés de 15 à 29 ans en 2014), entraînant une forte demande en logements abordables, en allocations de chômage et en services sociaux, en particulier pour les citoyens défavorisés⁹. Il manque plus de 61 414 unités d'habitation et le Gouvernement s'est engagé à investir 7,6 milliards de dollars dans la construction de 25 000 unités d'ici à 2018 pour les citoyens bahreïniens. Vu la longue liste d'attente, il est impératif que les parties prenantes examinent les mécanismes de ciblage et apportent des solutions durables en matière de logement.

7. Le Gouvernement poursuit ses efforts pour résoudre les problèmes concernant l'efficacité de l'administration publique, la gestion du secteur public, la responsabilité et la transparence, le besoin de diversification des revenus et la mise en œuvre de politiques sociales et environnementales durables. En recalibrant le système de subventions et la gestion des services sociaux, le Gouvernement peut conserver ses ressources budgétaires tout en améliorant la qualité des services sociaux offerts aux citoyens, en particulier les personnes défavorisées.

8. Selon les données du Conseil supérieur de la femme¹⁰, sur les 40 députés élus au Parlement, trois sont des femmes et une ministre siège au Cabinet. En 2013 et 2014, les femmes représentaient 69 % des diplômés des établissements publics d'enseignement supérieur et 54 % de ceux des établissements privés¹¹. Selon les deux derniers recensements, les femmes représentaient 26 % de la main-d'œuvre nationale en 2001, chiffre qui a culminé à 34 % en 2010 avant de retomber à 31 % en 2014¹².

⁸ Portail de l'Autorité de l'information et des services en ligne du Gouvernement bahreïnien, 2015.

⁹ On entend par « citoyens défavorisés », comme indiqué dans le décret-loi n° 18 de 2006 relatif à l'aide sociale, les familles et les personnes qui n'ont pas de revenu ou ont un revenu mensuel minimum de 180 dollars par personne, 390 dollars pour une famille de moins de cinq personnes ou 400 dollars pour une famille comptant plus de cinq membres.

¹⁰ Établi par le décret de l'Émir n° 44 (2001).

¹¹ Haut Conseil de l'éducation.

¹² Autorité de l'information et des services en ligne du Gouvernement bahreïnien.

9. Sa Majesté le Roi a chargé la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn de publier, en novembre 2011, un rapport dans lequel elle a formulé des recommandations concernant les procédures juridiques et leurs méthodes de mise en œuvre, dans un effort pour réformer les secteurs de la justice, des droits de l'homme, de l'application de la loi, des services de sécurité et des médias, et les rendre conformes aux pratiques internationales. Une commission nationale, créée en mars 2012, a été chargée de suivre la mise en œuvre des recommandations. La série d'amendements constitutionnels approuvés en 2012 (à la suite du dialogue pour le consensus national en 2011) a permis d'élargir le rôle du Parlement. Au lendemain des élections de 2014, celui-ci a approuvé le Programme d'action gouvernemental (2015-2018) et le budget biennal. En application des recommandations, l'Institut national des droits de l'homme s'est vu confier davantage de responsabilités et a été rendu conforme aux Principes de Paris grâce à l'adoption de la loi n° 26 de 2014, qui en garantit l'indépendance financière et administrative. Les réformes appliquées par le Gouvernement ont permis de consolider l'infrastructure du pays en matière de droits de l'homme.

10. Des efforts sont en cours pour appliquer les politiques environnementales et sensibiliser le public à la préservation de l'environnement. En raison de la hausse de la demande domestique et industrielle de gaz naturel et des faibles niveaux d'efficacité énergétique dans les principaux secteurs, il est extrêmement difficile de répondre aux besoins d'une population croissante. Face à la forte intensité énergétique¹³, la promotion des sources d'énergie renouvelables et l'utilisation efficace des ressources énergétiques existantes doivent être une priorité absolue. Bahreïn étant situé dans une des régions du monde souffrant d'un stress hydrique extrême, ses ressources en eau sont limitées. Le pays s'appuie en grande partie sur un procédé de dessalement, alimenté par de l'électricité produite à partir du gaz naturel.

11. Après l'adoption par le Parlement du Programme d'action gouvernemental (2015-2018), le PNUD a engagé des consultations intensives avec le Gouvernement pour recentrer les programmes de l'organisation. Le PNUD a joué un rôle déterminant en aidant le Gouvernement à soutenir les ménages défavorisés, par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies sociales¹⁴ en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et des enfants, et, dans ce dernier cas, en étroite collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)¹⁵. Le PNUD a également joué un rôle dans l'orientation des travaux de la première Unité de l'énergie durable de la région, dont les efforts déployés au niveau national ont permis une diversification des sources d'énergie de Bahreïn en améliorant l'efficacité énergétique et en favorisant l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Le PNUD, de concert avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a aidé le pays à conclure deux accords de libre-échange. Par ailleurs, l'Institut d'administration publique de Bahreïn est le plus important prestataire de services de formation, de recherche et d'orientation à l'intention de l'administration publique. Le PNUD et l'Institut ont lancé dans le pays le programme de recherche sur l'administration publique pour le Moyen-Orient

¹³ 0,186 tonne de pétrole/1 000 dollars.

¹⁴ Rapport final d'évaluation du projet sur les enfants handicapés, PNUD, mai 2014.

¹⁵ La Stratégie nationale pour l'enfance a été élaborée en coordination avec l'UNICEF (organisme non résident).

et l'Afrique du Nord, afin de promouvoir le réseautage des questions et des études relatives à l'administration publique dans l'ensemble de la région.

12. Bien que le PNUD ait gagné la confiance de plusieurs homologues pour réaliser des gains à long terme en matière de développement, davantage pourrait être fait pour améliorer la visibilité de l'organisation à Bahreïn et y apporter une contribution de fond¹⁶. Les problèmes de coordination ont souvent été à l'origine du manque de financement du programme. Pour combler ce manque, le Gouvernement a créé un comité de coordination chargé de renforcer la communication, la coordination et la prise de décisions au sein de l'actuel programme de pays. Le Comité de coordination est convenu de créer une enveloppe financée par le Gouvernement pour que les projets puissent être reconduits chaque année. Les dépenses des bureaux du PNUD seront couvertes par deux allocations annuelles provenant directement du Ministère des finances. Pour une harmonisation plus poussée avec les processus nationaux, le cycle du descriptif de programme de pays sera aligné sur le plan et le budget nationaux.

13. Le PNUD dispose d'un avantage comparatif à Bahreïn, contribuant en tant que partenaire de confiance à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines de la diversification économique, de l'énergie durable, de l'efficacité et de l'efficience du Gouvernement et de la promotion de la femme, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées. Au fur et à mesure du déploiement du nouveau programme, le PNUD continuera d'œuvrer dans ces domaines, en coordination étroite avec le Conseil du développement économique de Bahreïn, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Haute Commission indépendante des droits de l'homme, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Centre d'information des Nations Unies, et se concentrera sur des questions pertinentes comme la réduction de la dette, la politique budgétaire, les subventions financières, l'adaptation aux changements climatiques, la dégradation de l'environnement, le développement direct des entreprises, le soutien aux petites et moyennes entreprises et la promotion des investissements.

14. Vision 2030 de Bahreïn, le Programme d'action gouvernemental et le Cadre gouvernemental sont trois documents stratégiques nationaux qui s'insèrent dans le cadre du PNUD. Ces documents donnent un aperçu des moyens de réduire la dépendance du public vis-à-vis des revenus du Gouvernement et la vente de combustibles fossiles en restructurant le modèle économique et en adoptant une économie diversifiée axée sur le tourisme, le commerce électronique, l'économie du savoir, l'innovation et la croissance générée par le secteur privé. Les nouvelles stratégies de réduction des dépenses publiques reposent sur le renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de l'application du principe de responsabilité de l'administration à l'égard des citoyens et l'amélioration des investissements et des services sociaux pour les citoyens défavorisés.

¹⁶ Évaluation du programme de pays pour Bahreïn 2012-2016.

15. Le PNUD, en collaboration avec ses partenaires, aidera le Gouvernement de Bahreïn à mettre en œuvre le programme de développement durable. Le programme de pays du PNUD se concentrera sur la promotion du développement durable à Bahreïn en appuyant le passage d'une économie dirigée par l'État et dépendante du pétrole à une économie diversifiée, axée sur l'activité du secteur privé, qui met l'accent sur les sources d'énergie nouvelles et de substitution, crée des emplois à long terme pour répondre aux besoins de la population croissante du pays et garantit des revenus aux citoyens défavorisés. En conséquence, il faudra élaborer des politiques et des stratégies qui encouragent le développement du secteur privé et confèrent au pays un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale. D'autre part, l'introduction de sources d'énergie de substitution exigera des plans et des politiques du secteur technique offrant des ressources énergétiques efficaces et des gains économiques. Sur le plan institutionnel, le PNUD aidera Bahreïn à échanger son modèle de fournisseur de services pour celui de « facilitateur de services ». Ce changement permettra d'améliorer l'efficacité du Gouvernement et de renforcer ses capacités en matière d'élaboration des politiques et de contrôle, ainsi que d'accroître sa responsabilité et sa transparence. Le PNUD augmentera les capacités du Parlement et des organisations comme l'Institut d'administration publique de Bahreïn, et soutiendra le Gouvernement dans ses efforts pour améliorer le ciblage des prestations sociales et des logements abordables.

16. Le PNUD mettra l'accent sur le soutien à l'élaboration des politiques, aux conceptions de pointe et au renforcement des capacités. Les produits emprunteront les deux voies convenues par le Gouvernement de Bahreïn.

II. Priorités du programme et partenariats

17. La première voie énoncée dans le nouveau descriptif de programme de pays met l'accent sur les résultats socio-économiques liés à l'économie et à la protection des citoyens défavorisés. La deuxième met l'accent sur les changements institutionnels proposés dans plusieurs domaines de gouvernance. Les voies et activités connexes sont décrites ci-après. Le PNUD aidera le Gouvernement à élaborer et appliquer des politiques dans des secteurs précis¹⁷.

Appui à la diversification économique et à la mise en place d'un système efficace de prestation de services sociaux à Bahreïn

18. Le PNUD et le Gouvernement de Bahreïn mettront au point des méthodes de planification et des approches politiques fondées sur des données factuelles permettant de faire des investissements dans des secteurs prioritaires et de réaliser les objectifs de développement durable. Le PNUD aidera les institutions gouvernementales à renforcer leurs capacités à exploiter les avantages d'un accès préférentiel au marché et d'une économie compétitive fondée sur la connaissance¹⁸. En partenariat avec les institutions spécialisées et les programmes des Nations Unies, le PNUD mettra au point et coordonnera la politique de diversification économique et le cadre pour l'innovation à Bahreïn. Des évaluations de compétitivité seront utilisées pour identifier de nouveaux domaines économiques où

¹⁷ Les secteurs comprennent notamment la santé, le logement, le développement social, les jeunes, les industries, l'éducation, le travail et l'énergie.

¹⁸ En partenariat avec Tamkeen et l'ONUDI, le PNUD examinera les possibilités de lancer des programmes favorisant l'esprit d'entreprise à l'intention des jeunes et des femmes.

un appui est nécessaire, et compléter le commerce et les exportations. Bahreïn est partie à deux accords bilatéraux de libre-échange. Un soutien lui sera fourni afin d'optimiser l'utilisation de ces accords. Le PNUD complétera les travaux menés par l'ONUDI sur le développement des petites et moyennes entreprises en lançant des interventions au niveau politique qui mettent l'accent sur le renforcement des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels de ces entreprises. En coordination avec le Ministère des travaux publics, des affaires municipales et de la planification urbaine et le Conseil supérieur de l'environnement, le PNUD appuiera l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement durable pour l'île de Hawar, qui couvre l'écotourisme, la création d'emplois et la protection de l'environnement. Si ce processus est couronné de succès, il sera transposé à plus grande échelle et reproduit ailleurs au pays.

19. Le PNUD fera appel à l'Unité de l'énergie durable pour fournir un appui stratégique sur les moyens d'accroître le recours à des carburants de remplacement, et définir des objectifs nationaux en matière d'efficacité énergétique et de sources d'énergie renouvelables. Dans ce dernier cas, il s'agira d'élaborer et de mettre en œuvre le Plan d'action national concernant l'efficacité énergétique et le Plan d'action national pour l'énergie renouvelable. Le PNUD collaborera avec le PNUE et le Conseil supérieur de l'environnement pour mettre en œuvre les contributions prévues, déterminées à l'échelon national, et la Stratégie nationale de l'environnement, en mettant l'accent sur la protection de l'environnement, la gestion des déchets et les changements climatiques. L'accent sera mis sur l'intégration des considérations énergétiques et environnementales, en particulier dans les domaines du logement, de la planification urbaine, de la promotion des petites et moyennes entreprises, et de la mise en œuvre des politiques d'innovation. Le PNUD pourra aider le Conseil supérieur de l'eau à élaborer une politique nationale sur l'eau en utilisant le cadre de gestion intégrée des ressources en eau.

20. L'un des objectifs de la stratégie de diversification économique est de renforcer la cohésion sociale en respectant les recettes de l'État et les filets de protection ou de sécurité sociale des personnes défavorisées dans le pays. Des initiatives sociales visant les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées et faisant appel à la participation seront mises en œuvre et le PNUD fournira des conseils stratégiques sur la pratique internationale pour établir des filets de sécurité sociale durables. Le PNUD examinera la possibilité de faciliter la création d'un secrétariat des comités nationaux pour que le soutien nécessaire soit fourni à ceux qui en ont besoin. D'autre part, l'organisation collaborera avec le Ministère du travail et du développement social à la recherche de moyens de restructurer et de réaligner les subventions. Le PNUD et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains s'emploieront conjointement à aider le Ministère du logement à mettre en conformité avec les normes internationales ses politiques et stratégies sur la rationalisation des subventions, la promotion de nouvelles pratiques énergétiques et les technologies renouvelables en matière de logement social.

21. Le PNUD a aidé le Ministère de la jeunesse et des sports à élaborer la Stratégie nationale de la jeunesse pour 2005-2009. Il explorera dorénavant les possibilités de faciliter la mise en œuvre de la nouvelle stratégie pour la période 2017-2021, qui portera sur la participation des jeunes et inclura un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie. Le PNUD cherchera des moyens de mobiliser des ressources auprès du Ministère de la jeunesse et des sports et du secteur privé,

éventuellement en organisant des conférences mobiles (à l'aide du « SDG Bus ») afin de sensibiliser les jeunes et les communautés locales au sujet des objectifs et des cibles de développement durable¹⁹.

22. Le PNUD poursuivra l'action des groupes de l'égalité des chances créés par Bahreïn au sein de la plupart des ministères en encourageant les institutions publiques à atteindre un niveau plus élevé en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Le PNUD collaborera avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) afin d'aider le Conseil supérieur de la femme à mettre en œuvre le Plan national pour la promotion des femmes bahreïniennes (2013-2022). D'autres initiatives consistent à promouvoir la condition de la femme, notamment en appuyant les candidates à des postes politiques et en mettant en œuvre une stratégie nationale de protection des femmes contre la violence familiale. Par ailleurs, le PNUD aidera les parties prenantes à intégrer des considérations sexospécifiques dans les plans gouvernementaux et non gouvernementaux. En collaboration avec l'Université de Bahreïn, des cours sur les questions de politique générale, la sensibilisation et les services consultatifs seront organisés afin de promouvoir des politiques qui favorisent l'intégration des femmes au marché du travail.

Soutenir les institutions et les programmes bahreïniens de façon à ce qu'ils soient efficaces, réceptifs et responsables, conformément aux normes et pratiques internationales

23. Le Gouvernement s'efforce de moderniser ses services, ses opérations internes et ses techniques (pour accroître l'efficacité et la participation des citoyens). C'est pourquoi le PNUD continuera de soutenir l'Institut d'administration publique de Bahreïn en lui fournissant une expertise et des conseils sur l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et la réingénierie des processus gouvernementaux. En outre, le PNUD appuiera le programme de recherche d'administration publique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord dans l'utilisation de nouvelles pratiques de recherche et dans l'élaboration des politiques et le renforcement des partenariats. Le programme permettra d'échanger les bonnes pratiques Sud-Sud et les connaissances sur l'administration publique, l'administration en ligne et l'arbitrage des conflits de travail. Le PNUD aidera le Ministère des affaires étrangères à positionner Bahreïn comme partenaire mondial en facilitant l'organisation de conférences régionales et internationales (y compris une conférence régionale sur la jeunesse et les objectifs de développement durable) et la production d'un rapport du partenariat.

24. Pour accroître la transparence et la responsabilité et améliorer l'efficacité des communications entre le Gouvernement et le grand public, le PNUD aidera les commissions parlementaires à prendre des décisions fondées sur des données factuelles, ce qui permettra au Secrétariat parlementaire de mieux comprendre son rôle modifié et ses nouvelles fonctions. Les parlementaires recevront un soutien supplémentaire pour la rédaction de documents législatifs, l'analyse budgétaire et l'adoption de conventions internationales pertinentes. Le PNUD aidera l'Unité spéciale d'enquête à élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui améliorera le traitement des programmes de protection des témoins et des preuves médico-légales, et

¹⁹ Le « SDG Bus » est un véhicule de conférence mobile de haute technologie qui facilite la sensibilisation des jeunes et leur participation à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

l'opérationnalisation du système de gestion des affaires. Le PNUD collaborera avec l'Institut d'administration publique de Bahreïn à la création d'un site Web interactif sur la sensibilisation et l'engagement civique, et fournira aux principales parties prenantes une formation visant à renforcer les capacités sur les moyens d'accroître le rôle qu'elles jouent dans la sécurité économique et électronique et la lutte contre la corruption.

25. Le PNUD informera les parties prenantes pertinentes sur les méthodes permettant d'intégrer des objectifs d'étape associés à des objectifs de développement durable, de mettre en place des mécanismes de surveillance appropriés et de veiller à ce que les objectifs d'étape soient intégrés dans les stratégies nationales existantes et futures (permettant ainsi aux ministères de rendre compte simultanément des objectifs d'étape pertinents associés à des objectifs de développement durable). Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, une attention particulière sera accordée à la coordination des activités de sensibilisation de la société civile, des organisations de jeunes et des populations locales afin qu'elles accroissent leur participation à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

III. Administration du programme et gestion des risques

26. Le présent descriptif constitue le principal élément de responsabilité utilisé par le Conseil d'administration pour déterminer si les résultats obtenus correspondent aux ressources allouées au programme du PNUD à l'échelle nationale. En ce qui concerne les programmes de pays, la responsabilité des gestionnaires aux niveaux régional, du pays et du siège est prescrite dans les politiques et procédures relatives aux programmes et opérations et le cadre de contrôle interne.

27. Au niveau national, le Ministère des affaires étrangères dirigera la mise en œuvre du programme de pays pour Bahreïn. Le PNUD ne reviendra prendre la barre de l'exécution du programme qu'en cas de force majeure. Le programme de pays sera plus détaillé dans le plan d'action du programme de pays mené conjointement par le Gouvernement et le PNUD.

28. Le Conseil d'administration du programme de pays est composé de membres du Comité de coordination (Ministère des affaires étrangères, Ministère des finances, Bureau du Premier Vice-Premier Ministre, Ministère de la présidence et PNUD). Les membres du Conseil prendront des décisions stratégiques sur le programme de pays, superviseront son alignement sur les priorités nationales et veilleront à ce qu'il soit effectivement mis en œuvre en fonction des données ventilées. Des réunions se tiendront au moins quatre fois par an pour suivre les projets et proposer des mesures ou voies de recours adaptatives. Le Comité conviendra des mesures correctives à prendre si les résultats sont retardés ou s'écartent de l'objectif. Si nécessaire, vers la fin de l'année 2018, le programme de pays sera examiné (avant le Programme d'action gouvernemental 2019-2022) afin de l'aligner de près sur les exercices biennaux nationaux et sur l'exercice 2019-2022.

29. Bahreïn étant un pays contributeur net, le Gouvernement s'est engagé²⁰ à financer le programme de pays quadriennal en versant une allocation minimale de

²⁰ L'engagement a été approuvé par un comité interministériel chargé des finances le 26 mai 2016.

12 millions de dollars²¹. Selon l'exercice semestriel national, la planification du programme de pays a lieu tous les quatre ans, de sorte que l'examen à mi-parcours coïncide avec la formulation du nouveau Programme d'action gouvernemental. Il est nécessaire que le Ministère des affaires étrangères dirige les travaux du Comité de coordination pour assurer un flux régulier de financement et une mise en œuvre réussie du programme de pays et pour atténuer le risque d'une diminution des ressources.

30. Les partenaires nationaux seront responsables de la mise en œuvre du programme de pays. Le PNUD fournira des orientations aux partenaires quant à leurs rôles et responsabilités en utilisant des mécanismes de sélection sociale et de recours des parties prenantes. Le mécanisme de sélection sociale est appliqué à la conception et à la formulation de tous les programmes et son exécution est assurée par la mise en œuvre. Pour des domaines très techniques où les autres organismes des Nations Unies jouissent d'un avantage comparatif évident, le PNUD optera pour une mise en œuvre conjointe. Le Comité de coordination décidera s'il utilise la mise en œuvre directe pour l'appui du PNUD aux initiatives stratégiques et aux questions spécifiques comme le programme et le suivi de projet, les conférences, les manifestations, les activités de sensibilisation, la recherche-développement (par exemple, Rapport national sur le développement humain), les mécanismes d'innovation, les conseils stratégiques et les rapports de partenariat²².

31. L'un des défis du PNUD est d'apporter un niveau suffisamment élevé de compétences et de programmation de pointe pour répondre aux attentes du Gouvernement de Bahreïn. Pour y arriver, le PNUD utilisera ses compétences dans les domaines de l'innovation et du développement de nouvelles perspectives, idées et approches. Le PNUD aidera le Gouvernement à adopter de nouvelles techniques comme les indicateurs indirects de mesure des objectifs de développement durable, ou un financement participatif qui aide les parties prenantes à trouver des solutions au chômage des jeunes et aux changements climatiques.

32. Le bureau de pays du PNUD assure l'exécution efficiente et efficace des programmes en déléguant du personnel pour travailler directement sur le suivi et la communication des résultats des activités de développement.

IV. Suivi et évaluation

33. Le PNUD contribuera au renforcement des capacités de l'Autorité de l'information et des services en ligne du Gouvernement bahreïnien pour soutenir le système national de statistique et assurer la collecte et l'analyse adéquates des statistiques dans le cadre du Programme d'action gouvernemental, des priorités du Gouvernement et des objectifs de développement durable.

34. Le « marqueur de l'égalité des sexes » du PNUD sera utilisé pour suivre l'allocation des ressources axées sur l'égalité des sexes, conformément à la politique du PNUD, et améliorer l'intégration des considérations sexospécifiques au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme de pays.

²¹ Ce montant exclut les frais de bureau du PNUD.

²² Le PNUD aidera le Ministère des affaires étrangères à produire des rapports de partenariat qui positionnent Bahreïn comme un partenaire mondial.

35. Le PNUD Bahreïn, par le biais de son système de planification des ressources d'entreprise, *Atlas*, allouera un montant au titre de chaque budget de projet pour couvrir le coût de la collecte des données, de la surveillance par le personnel chargé de l'assurance de la qualité du programme, du suivi indépendant, de l'évaluation, des communications et des audits. Les projets utiliseront les données recueillies à des fins de preuve, d'analyse et de communication. Le PNUD s'appuiera sur des outils institutionnels pour la planification, la gestion, le suivi et la communication d'informations (par exemple, le plan de travail intégré et les résultats et le cadre des ressources du PNUD). Ils permettront aux parties prenantes d'établir des corrélations plus solides entre les résultats nationaux, régionaux et mondiaux.

36. Le plan d'évaluation comprend une sélection équilibrée des résultats et des projets, ainsi qu'une approche axée sur les résultats qui peut être utilisée pour identifier les enseignements tirés ainsi que les initiatives pouvant être reproduites.

37. Le PNUD contribuera au programme de gestion des connaissances de Bahreïn en appuyant la capacité de recherche du programme d'administration publique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, une série d'analyses de compétitivité fondées sur la méthodologie du Forum économique mondial, les études de l'Unité de l'énergie durable sur la palette énergétique de Bahreïn et la mise en place de programmes, de cours sur les politiques et de services consultatifs sur une économie tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour Bahreïn (2017-2020)

<p>Priorité ou objectif du pays : Bahreïn aspire à la transition d'une économie fondée sur la richesse pétrolière à une économie productive et mondialement compétitive modelée par le Gouvernement et impulsée par un secteur privé innovant, une économie à laquelle participe une classe moyenne importante de Bahreïniens qui jouissent d'un bon niveau de vie</p>				
<p>Réalisation 1 : La diversification économique et les services sociaux efficaces sont durables et ne laissent personne de côté</p>				
<p>Réalisation correspondante du Plan stratégique du PNUD : La croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus</p>				
Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateur 1.1 : % de la contribution des secteurs des hydrocarbures au PIB</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 21 % (2013) <i>Niveau cible</i> : 6 % de réduction</p>	<p>1.1 Source de données : Base de données du Conseil du développement économique, annuellement Responsabilité : Conseil du développement économique</p> <p>Source de données : Rapport de projet du PNUD Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Étude de l'utilisation de la trousse d'information Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Évaluation indépendante du projet; Ministère des travaux publics, des affaires municipales et de la planification urbaine Fréquence : fin du cycle</p>	<p>Produit 1.1 : Les capacités des principales institutions sont renforcées pour mener des études, coordonner et mettre en œuvre des politiques qui améliorent la compétitivité et l'innovation de Bahreïn, et tirer parti des avantages d'un accès préférentiel au marché</p> <p>Indicateur 1.1.1 : Nombre d'études menées sur la compétitivité <i>Niveau de référence (2015)</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 2</p> <p>Indicateur 1.1.2 : Une trousse d'information est mise à la disposition des entreprises de Bahreïn souhaitant jouir d'un accès préférentiel au marché <i>Niveau de référence</i> : non <i>Niveau cible</i> : oui</p> <p>Indicateur 1.1.3 : Un plan intégré pour les îles Hawar est élaboré <i>Niveau de référence (2015)</i> : non élaboré <i>Niveau cible</i> : élaboré</p>	<p>Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme; Ministère des travaux publics, des affaires municipales et de la planification urbaine; Autorité nationale du tourisme; Chambre de commerce de Bahreïn; Banque de développement de Bahreïn; Tamkeen; Ministère de la jeunesse et des sports; Conseil supérieur de la femme; CNUCED; ONUDI et Conseil du développement économique</p>	<p>Autres ressources : 1 400 000</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateur 1.2 : énergie renouvelable en % de la capacité installée totale</p> <p><i>Niveau de référence (2015) : 0 %</i> <i>Niveau cible : 2,5 %</i></p>	<p>1.2 Source de données : Ministère de l'énergie, base de données et rapports du Conseil du développement économique, annuellement</p> <p>Responsabilité : Ministère de l'énergie</p> <p>Source de données : Procès-verbal des réunions</p> <p>Fréquence : trimestrielle</p> <p>Source de données : Rapport annuel du Ministère du travail et du développement social; évaluation indépendante de projets décentralisés</p> <p>Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Rapport annuel du Ministère du travail et du développement social</p> <p>Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Rapports du Ministère de la jeunesse et des sports</p> <p>Fréquence : fin du cycle</p>	<p>Produit 1.2 : Les capacités des ministères concernés sont renforcées pour identifier, élaborer et mettre en œuvre des politiques, et fournir des services sociaux efficaces et novateurs qui visent les citoyens défavorisés de Bahreïn</p> <p>Indicateur 1.2.1 : Un secrétariat chargé de coordonner les stratégies sociales (enfance, personnes âgées, personnes handicapées) est fonctionnel <i>Niveau de référence :</i> non fonctionnel <i>Niveau cible :</i> Pleinement fonctionnel</p> <p>Indicateur 1.2.2 : % des bénéficiaires ciblés ayant bénéficié des programmes et des initiatives du Ministère du travail et du développement social <i>Niveau de référence (% bénéficiaires, 2014) :</i> enfants (19 %), personnes âgées (10 %), personnes handicapées (90 %) <i>Niveau cible²³ :</i> enfants (25 %), personnes âgées (30 %), personnes handicapées (100 %)</p> <p>Indicateur 1.2.3 : Une étude détaillée des options de ciblage social est réalisée pour apporter un éclairage sur les prestations sociales <i>Niveau de référence :</i> non réalisée <i>Niveau cible :</i> partiellement réalisée</p> <p>Indicateur 1.2.4 : La stratégie et le plan d'action en faveur des jeunes sont actualisés en fonction des objectifs de développement durable <i>Niveau de référence :</i> non actualisés <i>Niveau cible :</i> partiellement actualisés</p> <p>Indicateur 1.2.5 : La politique du logement est actualisée et mise en œuvre <i>Niveau de référence :</i> politique du logement de 2002 non actualisée <i>Niveau cible :</i> actualisée</p>	<p>Ministère du travail et du développement social; Ministère du logement; Ministère de la santé; Ministère de la jeunesse et des sports; Unité de l'énergie durable; ONU-Habitat; PNUE et OMS</p>	<p>Autres ressources : 1 800 000</p>

²³ Données ventilées par sexe.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
	<p>Source de données : Politique du logement disponible sur le site Web du Ministère du logement Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Base de données du Ministère du logement Fréquence : trimestrielle</p> <p>Source de données : Évaluation de la stratégie d'amélioration de la santé Fréquence : fin du cycle</p>	<p>Indicateur 1.2.6 : Période d'attente des demandeurs admissibles à un service de logement <i>Niveau de référence :</i> 10-15 ans <i>Niveau cible :</i> 5 ans</p> <p>Indicateur 1.2.7 : La mesure dans laquelle la stratégie d'amélioration de la santé intègre les objectifs de développement durable et y fait référence <i>Niveau de référence :</i> non intégrés <i>Niveau cible :</i> pleinement intégrés</p>		
<p>Indicateur 1.3 : Les niveaux cibles nationaux d'efficacité énergétique sont fixés et atteints.</p> <p><i>Niveau de référence :</i> aucun niveau cible d'efficacité énergétique en place <i>Niveau cible :</i> niveau cible d'efficacité énergétique de 5 % fixé et atteint</p>	<p>1.3 Source de données : Rapports de l'Unité de l'énergie durable Responsabilité : Unité de l'énergie durable</p> <p>Source de données : Évaluation des programmes de l'Institut d'administration publique de Bahreïn Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Politiques et stratégies nationales, étude du PNUD Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Projet du PNUD Fréquence : fin 2018</p>	<p>Produit 1.3 : Les capacités des institutions sont renforcées pour intégrer des considérations sexospécifiques dans un certain nombre de politiques et de stratégies</p> <p>Indicateur 1.3.1 : Mesure dans laquelle l'Institut d'administration publique de Bahreïn intègre des considérations sexospécifiques dans les programmes de développement de renforcement des capacités de la fonction publique <i>Niveau de référence :</i> non intégrées <i>Niveau cible :</i> partiellement intégrées</p> <p>Indicateur 1.3.2 : Nombre de politiques et de stratégies nationales examinées qui font référence à des considérations sexospécifiques <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 5</p> <p>Indicateur 1.3.3 : Nombre de femmes candidates aux élections nationales ou locales qui bénéficient d'un appui au renforcement des capacités <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 50</p> <p>Indicateur 1.3.4 : Nombre de femmes bénéficiant de mesures privées ou publiques de soutien à leur préparation pour accéder à</p>	<p>Conseil supérieur de la femme; Autorité de l'information et des services en ligne du Gouvernement bahreïni; Institut d'administration publique de Bahreïn; Université de Bahreïn; ONU-Femmes; Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); organisations non gouvernementales nationales et internationales apparentées, organisations de la société civile, établissements universitaires, organismes et entités officiels</p>	<p>Autres ressources : 1 000 000</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
	<p>Source de données : Projet du PNUD, rapports de l'Institut d'administration publique de Bahreïn et du Conseil supérieur de la femme</p> <p>Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Documents de l'Université de Bahreïn</p> <p>Fréquence : fin 2017</p> <p>Source de données : Université de Bahreïn</p> <p>Fréquence : en cours</p>	<p>des postes de commande et de prise de décisions²⁴</p> <p><i>Niveau de référence :</i> les rapports de la fin d'année 2016 de l'Institut d'administration publique de Bahreïn fourniront un niveau de référence</p> <p><i>Niveau cible :</i> 50 au-dessus du niveau de référence</p> <p>Indicateur 1.3.5 : Nombre de modules de promotion économique des femmes conçus et élaborés</p> <p><i>Niveau de référence :</i> 0</p> <p><i>Niveau cible :</i> 12</p> <p>Indicateur 1.3.6 : Nombre de participants aux cours de formation des responsables politiques de la promotion économique des femmes</p> <p><i>Niveau de référence (2015) :</i> 0</p> <p><i>Niveau cible :</i> 40 (au moins 20 % de femmes)</p>		
<p>Indicateur 1.4 : Options de ciblage social adoptées et mises en œuvre</p> <p>Niveau de référence : non</p> <p>Niveau cible : options de ciblage partiellement adoptées</p>	<p>1.4 Source de données : Rapports du Ministère du travail et du développement social, annuellement</p> <p>Responsabilité : Ministère du travail et du développement social</p> <p>Source de données : Ministère de l'énergie</p> <p>Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Rapport du Ministère de l'énergie</p> <p>Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Unité de l'énergie</p>	<p>Produit 1.4 : Les ministères sont à même d'intégrer et d'appliquer des politiques d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, des normes environnementales, des considérations relatives aux changements climatiques et une gestion des ressources naturelles dans les stratégies et politiques nationales</p> <p>Indicateur 1.4.1 : Un plan d'action national pour l'efficacité énergétique est élaboré</p> <p><i>Niveau de référence :</i> 1</p> <p><i>Niveau cible :</i> 4</p> <p>Indicateur 1.4.2 : Un plan d'action national pour l'énergie renouvelable est élaboré</p> <p><i>Niveau de référence :</i> 1</p> <p><i>Niveau cible :</i> 4</p> <p>Indicateur 1.4.3 : Nombre d'initiatives sectorielles en matière d'efficacité énergétique mises en œuvre</p> <p><i>Niveau de référence (2015) :</i> 0</p>	<p>Unité de l'énergie durable; Ministère du pétrole et du gaz; National Oil et Gas Authority; Office de l'eau et de l'électricité; Conseil supérieur de l'environnement, PNUE</p>	<p>Autres ressources : 4 200 000</p>

²⁴ Correspond à l'indicateur 4.4.2.A.1.1 du Plan stratégique.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
	durable Fréquence : annuellement	<i>Niveau cible</i> : 6		
	Source de données : Conseil supérieur de l'environnement Fréquence : annuellement	Indicateur 1.4.4 : la mesure dans laquelle les mesures globales mises en œuvre pour réaliser les objectifs de développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions ont été améliorées ²⁵ <i>Niveau de référence (2015)</i> : non améliorées <i>Niveau cible</i> : partiellement améliorées		
Indicateur 1.5 : Indicateur de partenariat stratégique 4.4.A.1 : proportion de femmes au Parlement (%) Niveau de référence (2014) : 7,5 % Niveau cible : 15 % Indicateur 1.6 : Une loi spéciale relative aux prestations d'invalidité est promulguée Niveau de référence : non Niveau cible : oui	1.5 Source de données : Page d'accueil du Parlement, Conseil supérieur de la femme Fréquence : continue Responsabilité : Conseil supérieur de la femme et Parlement 1.6 Source de données : Rapport du Ministère du travail et du développement social Fréquence : fin du cycle Responsabilité : Ministère du travail et du développement social			

²⁵ Correspond à l'indicateur 1.4.2.A du Plan stratégique.

Priorité ou objectif du pays : Bahreïn aspire à la transition d'une économie fondée sur la richesse pétrolière à une économie productive et mondialement compétitive modelée par le Gouvernement et impulsée par un secteur privé innovant, une économie à laquelle participe une classe moyenne importante de Bahreïn qui jouissent d'un bon niveau de vie grâce à une productivité accrue et des emplois bien rémunérés				
Réalisation 2 : les institutions et les programmes de Bahreïn sont efficaces, réceptifs et responsables conformément aux normes et pratiques internationales				
Réalisation correspondante du Plan stratégique du PNUD : les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base				
Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateur 2.1 : Les informations statistiques nationales sont adaptées pour englober les objectifs de développement durable</p> <p><i>Niveau de référence</i> : non adaptées <i>Niveau cible</i> : pleinement adaptées</p>	<p>2.1 Source de données : Base de données de l'Autorité de l'administration en ligne et de l'information Fréquence : annuellement Responsabilité : Autorité de l'administration en ligne et de l'information</p> <p>Source de données : Rapport de l'Institut d'administration publique de Bahreïn Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Rapports du Ministère des affaires étrangères Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Rapport de l'Institut d'administration publique de Bahreïn Fréquence : annuellement</p>	<p>Produit 2.1 : Les capacités de l'administration publique sont renforcées en matière d'élaboration des politiques, d'intervention gouvernementale, de gestion du changement, d'innovation et d'utilisation de pratiques internationales</p> <p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de participants aux cours de formation adaptés au secteur public de l'Institut d'administration publique de Bahreïn <i>Niveau de référence (2015)</i> : 3 000 <i>Niveau cible par an</i> : 5 000 (au moins 20 % de femmes)</p> <p>Indicateur 2.1.2 : Nombre d'initiatives de communication bénéficiant d'un soutien pour positionner les partenariats, la diplomatie et les négociations de Bahreïn <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 5</p> <p>Indicateur 2.1.3 : Nombre de partenariats régionaux de coopération Sud-Sud et triangulaire qui offrent des avantages de développement mesurables et durables aux participants²⁶ <i>Niveau de référence</i> : 1 partenariat <i>Niveau cible</i> : 5 partenariats</p> <p>Indicateur 2.1.4 : Le Programme de recherche d'administration publique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord est enregistré légalement, et ses règlements et directives opérationnelles sont rédigés <i>Niveau de référence</i> : non rédigés <i>Niveau cible</i> : entièrement rédigés</p>	<p>Institut d'administration publique de Bahreïn; Bureau de la fonction publique; Conseil du développement économique; Ministère de la jeunesse et des sports; Conseil supérieur de la femme; Ministère du travail et du développement social; Autorité de l'administration en ligne et de l'information et Ministère des affaires étrangères</p>	<p>Autres ressources : 1 000 000</p>

²⁶ Correspond à l'indicateur 7.5.1.A.5 du Plan stratégique.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
	<p>Source de données : Rapport de l'Institut d'administration publique de Bahreïn Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Rapport annuel de l'Institut d'administration publique de Bahreïn Fréquence : annuellement</p>	<p>Indicateur 2.1.5 : Nombre de documents de recherche et d'études de cas adoptés dans le programme de recherche d'administration publique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord dans le cadre de la coopération Sud-Sud <i>Niveau de référence (2015) : 6</i> <i>Niveau cible : 20</i></p>		
<p>Indicateur 2.2 : Nombre d'indicateurs d'objectifs de développement durable contrôlés par les systèmes d'information nationaux</p> <p><i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> au moins 50 % des indicateurs pertinents</p>	<p>2.2 Source de données : rapports du programme de recherche d'administration publique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord Fréquence : annuellement Responsabilité : Institut d'administration publique de Bahreïn</p> <p>Source de données : Rapports du Ministère de la jeunesse et des sports Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Rapports du Ministère de la jeunesse et des sports Fréquence : annuellement</p>	<p>Produit 2.2 : Les capacités de certains partenaires d'organisations de jeunes sont renforcées pour soutenir et promouvoir un développement national</p> <p>Indicateur 2.2.1 : Nombre de campagnes de sensibilisation aux objectifs de développement durable organisées conjointement avec de jeunes partenaires <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 20</p> <p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de conférences de jeunes sur les objectifs de développement durable menées avec de jeunes partenaires <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 2</p>	<p>Ministère de la jeunesse et des sports, Tamkeen, Conseil supérieur de la femme et Ministère de la présidence</p>	<p>Autres ressources : 500 000</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateur 2.3 : Le secteur public et les institutions mettent en pratique des produits de connaissances et des pratiques efficaces dans le cadre du programme de recherche d'administration publique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0 (nombre de produits ou pratiques) <i>Niveau cible</i> : 4</p>	<p>2.3 Source de données : Rapports de l'Institut d'administration publique de Bahreïn et rapports des médias Fréquence : régulièrement Responsabilité : Service parlementaire des médias et des communications</p> <p>Source de données : Évaluation du centre régional du PNUD</p> <p>Source de données : Rapports du Gouvernement, rapports des ministères concernés Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe</p> <p>Source de données : Ministère de la présidence et Autorité de l'administration en ligne et de l'information Fréquence : fin du cycle</p>	<p>Produit 2.3 : Divers ministères et parties prenantes sont à même d'élaborer des plans et des politiques fondés sur des données factuelles, qui intègrent les objectifs de développement durable et des statistiques nationales, et de les aligner sur le programme d'action gouvernemental</p> <p>Indicateur 2.3.1 : Mesure dans laquelle le programme d'action gouvernemental 2019-2022 est conforme aux objectifs de développement durable <i>Niveau de référence</i> : évaluation de la prise en compte des cibles des objectifs de développement durable dans le programme d'action gouvernemental 2015-2018 devant être réalisé en 2017 <i>Niveau cible</i> : pleinement conforme</p> <p>Indicateur 2.3.2 : Les objectifs de développement durable pertinents sont intégrés dans les politiques nationales <i>Niveau de référence</i> : 1 politique <i>Niveau cible</i> : 5 politiques</p> <p>Indicateur 2.3.3 : Les indicateurs du système d'information national sont liés aux indicateurs pertinents des objectifs de développement durable <i>Niveau de référence</i> : à définir une fois que les indicateurs de développement durable auront été définis <i>Niveau cible</i> : 90 %</p> <p>Indicateur 2.3.4 : La mesure dans laquelle les données mises à jour et ventilées sont utilisées pour suivre les progrès relatifs aux objectifs de développement nationaux alignés sur le programme pour l'après-2015²⁷ <i>Niveau de référence</i> : non utilisées <i>Niveau cible</i> : partiellement utilisées</p>	<p>Ministère de la présidence; Bureau du Premier Vice-Premier Ministre; Agence internationale de l'énergie (AIE); Comité national de l'information et Ministère des affaires étrangères</p>	<p>Autres ressources : 400 000</p>

²⁷ Correspond à l'indicateur du Plan stratégique 7.2.2.A.1.1.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateur 2.4 : Les programmes de sensibilisation du Parlement auprès de la société sont renforcés</p> <p><i>Niveau de référence</i> : nombre d'activités d'information en 2017 <i>Niveau cible</i> : nombre d'activités d'information en 2020</p>	<p>Source de données : Évaluation indépendante et rapports de projets Fréquence : fin du cycle</p> <p>Source de données : Institut d'études judiciaires et juridiques Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Base de données de l'Institut d'études judiciaires et juridiques Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Stratégie nationale de l'institution nationale de défense des droits de l'homme (2015-2018), résultats présentés à la fin du cycle</p>	<p>Produit 2.4 : Les capacités des institutions compétentes sont renforcées pour promouvoir l'état de droit et la responsabilité conformément aux pratiques internationales</p> <p>Indicateur 2.4.1 : Degré d'adaptation de l'Unité spéciale d'enquête aux normes et pratiques internationales <i>Niveau de référence</i> : 2 <i>Niveau cible</i> : 4 (sur une échelle de 1 à 5 = excellent)</p> <p>Indicateur 2.4.2 : Bibliothèque électronique opérationnelle pour les juristes <i>Niveau de référence</i> : non <i>Niveau cible</i> : oui</p> <p>Indicateur 2.4.3 : Nombre d'activités de formation pour le secteur judiciaire sur les conventions et pratiques internationales dans la mise en œuvre des cadres juridiques internationaux <i>Niveau de référence</i> : 1 <i>Niveau cible</i> : 6</p> <p>Indicateur 2.4.4 : Nombre de cours de formation offerts au personnel et aux partenaires de l'institution nationale de défense des droits de l'homme pour veiller à ce que les connaissances fondamentales en matière de droits de l'homme et les mécanismes de communication soient en conformité avec les normes internationales <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 8</p>	<p>Ministère public – Unité spéciale d'enquête, Institut de formation judiciaire et institution nationale de défense des droits de l'homme</p>	<p>Autres ressources : 450 000</p>
	<p>Source de données : Logiciel de suivi du site Web de l'Institut d'administration publique de Bahreïn Fréquence : continue</p> <p>Source de données : Enquête auprès des parlementaires Fréquence : au début et à la fin du cycle</p>	<p>Produit 2.5 : Les principales institutions sont mieux à même de représenter les citoyens bahreïniens</p> <p>Indicateur 2.5.1 : Nombre de consultations (et téléchargements) sur le site Web de l'Institut d'administration publique de Bahreïn <i>Niveau de référence (2015)</i> : 300 (70) <i>Niveau cible</i> : 2 000 (500)</p> <p>Indicateur 2.5.2 : Nombre de procédures opérationnelles permanentes mises à jour par le Secrétariat du Parlement <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 5</p>	<p>Parlement et Institut d'administration publique de Bahreïn</p>	<p>Autres ressources : 1 270 000</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
	<p>Source de données : Rapport de projet du PNUD Fréquence : annuellement</p> <p>Source de données : Rapport de projet du PNUD Fréquence : annuellement</p>	<p>Indicateur 2.5.3 : Nombre de réunions de sensibilisation et de renforcement des capacités tenues avec les commissions parlementaires sur le thème des accords internationaux <i>Niveau de référence : 0</i> <i>Niveau cible : 10</i></p> <p>Indicateur 2.5.4 : Nombre de parlementaires recevant une formation sur l'élaboration des lois, la représentation, le contrôle et le budget <i>Niveau de référence : 0</i> <i>Niveau cible : 30</i></p>		